

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2149

Edition du  
16 janvier 2017

DANS CE NUMÉRO

---

**Les électriciens en quête de subventions** (Jean-Daniel Delley)

Payer les erreurs stratégiques des barons de l'électricité?

**Gothard: après l'exploit, l'exploitation (1/2)** (Michel Béguelin)

L'exploitation du plus long tunnel ferroviaire du monde s'avère délicate. Premiers aspects d'un rodage onéreux

**Justice militaire et armée de milice** (Adrien Fontanellaz)

Félicien Monnier, Juge et soldat. Essai sur les fondements de la justice militaire suisse, Centre d'histoire et de prospective militaires, Pully, 2016

«**Business is business**» (Jean-Pierre Ghelfi)

Donald Trump, l'Amérique et nous: songerie hivernale

# Les électriciens en quête de subventions

Payer les erreurs stratégiques des barons de l'électricité?

Jean-Daniel Delley - 13 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30793>

Les électriciens ont longtemps dénoncé les subventions en faveur des nouvelles énergies renouvelables. Et voilà qu'aujourd'hui ils tendent la main. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, le Parlement leur a alloué une somme annuelle de 120 millions de francs durant cinq ans pour compenser la différence entre le prix de revient du kWh et le prix de vente sur le marché.

En décembre dernier, [Christoph Blocher](#) a revêtu sa tenue de père Noël pour proposer un pas supplémentaire. Tous les producteurs d'énergie ont droit à des subventions, égalité de traitement oblige prétend-il. Il préférerait bien sûr la suppression de toute aide publique. Mais comme nos voisins donnent dans le subventionnement, nous sommes bien obligés de suivre.

Il n'est pas question de vendre des barrages ou des centrales nucléaires à des investisseurs étrangers, a-t-il ajouté. Cet égalitarisme et ce protectionnisme énergétiques ont été relativement bien reçus. Déjà la socialiste [Jacqueline Badran](#) demande de soumettre les infrastructures énergétiques à la législation sur la vente d'immeubles aux étrangers.

## L'Allemagne en bouc émissaire

Responsable de la déconfiture des électriciens helvétiques, l'Allemagne bien sûr. Sa politique insensée de subventionnement des nouvelles énergies renouvelables a conduit à une surproduction et à la chute des prix. Les contempteurs de notre voisine d'outre-Rhin oublient de mentionner la stagnation économique, l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que le faible prix des droits d'émission du CO2.

Mais surtout ils se gardent bien d'évoquer la politique catastrophique des barons de l'électricité, documentée avec précision par le site [Infosperber](#) depuis plusieurs années.

Alors que l'Allemagne démarrait l'abandon du nucléaire et la promotion des énergies renouvelables dès le milieu des années 90 déjà, ces barons suisses développaient à marche forcée un juteux commerce international en construisant des installations de pompage-turbinage - Nant de Drance, Linth-Limmern - aujourd'hui non rentables et qu'ils doivent amortir à coup de centaines de millions: 540 millions pour Linth-Limmern l'année même de son

inauguration. Et persistaient à défendre et même à développer la filière nucléaire. Tout comme ils investissaient à l'étranger dans des centrales de production à gaz et au charbon qui contribuent maintenant à la surproduction européenne.

Axpo, Alpiq et Repower en paient le prix avec des pertes cumulées sur les cinq dernières années supérieures à 10 milliards de francs. Les Forces motrices bernoises s'en sont mieux sorties en programmant la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg et en renonçant à la construction de l'installation de pompage-turbinage du Grimsel, grâce d'ailleurs à la lutte acharnée de ses opposants.

## Une stratégie guidée par la seule course au profit

Cette dégringolade des sociétés électriques ne résulte pas d'abord de la surabondance de l'offre et de la chute drastique des prix. Elle sanctionne la stratégie erronée de ses dirigeants, aveugles à la montée des nouvelles énergies renouvelables, trop longtemps méprisées, et surtout trop exclusivement motivés par les juteux profits tirés de l'exportation de courant. Car jusqu'à récemment, les sociétés électriques ont pu se féliciter d'une excellente santé financière. Au cours des dix

dernières années, elles ont engrangé 21 milliards de bénéfices. En 2014, le bénéfice net de la branche atteignait encore 800 millions de francs. Et en 2012, les réserves cumulées dépassaient les 21 milliards.

Les subventions votées par le Parlement tout comme les récentes demandes de soutien de la branche devraient assurer la sauvegarde du parc hydroélectrique. Voilà pour l'argument officiel. En réalité, il s'agit de porter secours à des sociétés qui ont persisté à investir dans des projets sans avenir, telles des centrales à gaz et au charbon à l'étranger

et des installations de pompage-turbinage. Malgré ce qu'il faut bien qualifier d'incompétence, leurs dirigeants ont encaissé de coquettes rémunérations, certains n'hésitant pas à s'octroyer [des augmentations](#) au moment même où ils annonçaient des pertes.

Il faut souligner la forte présence du *lobby* de l'électricité au sein du Parlement, en particulier du Conseil des Etats. Pas moins de 17 cantons et demi-cantons et plusieurs villes détiennent l'essentiel des sociétés de la branche, ce qui facilite la formation d'une majorité particulièrement

compréhensive à l'égard des prétendues difficultés de la branche.

Durant des années, cette branche a réalisé des bénéfices considérables. Elle a accumulé de confortables réserves et les collectivités publiques qui les contrôlent ont elles aussi largement profité des impôts, dividendes et droits d'eau versés par les sociétés d'électricité. Il y a donc largement de quoi payer les erreurs stratégiques qui ont conduit à cette situation. Toute aide de la Confédération sous le couvert de la transition énergétique reviendrait à récompenser ces erreurs.

## Gothard: après l'exploit, l'exploitation (1/2)

L'exploitation du plus long tunnel ferroviaire du monde s'avère délicate. Premiers aspects d'un rodage onéreux

---

Michel Béguelin - 15 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30800>

La mise en service du tunnel de base du Gothard a eu lieu le 11 décembre. Les trains passent. C'est à la fois l'essentiel et la moindre des choses.

Restent les indispensables ajustements. Un chantier d'une complexité inédite qui va durer quatre ans. Il faudra notamment trouver des solutions répondant aux promesses impossibles à tenir et fixer le barème des prix des sillons, le tout en passant par des transitions plus ou moins acrobatiques. Sans oublier le

maintien du tronçon de montagne de la ligne de faite du Monte-Ceneri, certes court, mais d'autant plus perturbant. Un vrai caillou durable dans la chaussure des exploitants.

L'avenir proche se présente en trois étapes. L'année 2017 tout d'abord, avec l'interruption durant un semestre de l'embranchement réellement «*de plaine*» à voie unique vers Luino, le long de la rive gauche du lac Majeur, supportant une bonne moitié du trafic marchandises et le report

d'une partie de ce dernier sur la ligne de faite du Ceneri (l'axe Lötschberg-Simplon va aussi souffrir). Les années 2018-2019 ensuite, avec la réouverture de la ligne de Luino, élargie dans les tunnels et adaptée aux trains longs. Dès 2020 enfin, avec la mise en service du tunnel de base du Monte-Ceneri et de l'ensemble du couloir de ferroutage.

C'est donc dans les années 2020 seulement que l'axe de base du Gothard sera réalisé dans son intégralité, et

exploitable côté suisse avec tout son potentiel. Encore faut-il que les dégagements correspondants soient réalisés à temps en Italie du Nord. Une autre histoire.

## **Transfert modal, objectif primordial**

Tout d'abord, il s'agit de dépasser la fixation faite en Suisse sur «*l'exploit que représente la construction du plus long tunnel du monde*». Un sentiment de fierté est certes de mise. Mais il ne doit pas faire oublier l'objectif fondamental: éliminer l'obstacle des Alpes pour la plus grande proportion possible du trafic marchandises en transit, de même que pour les transports internes, conformément aux objectifs de l'initiative des Alpes.

Or le tunnel ne représente qu'un tronçon de 57 kilomètres sur une ligne ordinaire à double voie longue de 167 kilomètres au total, dédiée au trafic mixte - voyageurs et marchandises - entre Arth-Goldau et Chiasso. Au nord d'Arth-Goldau, il y a répartition sur deux itinéraires distincts.

Sur les tronçons avant et après le tunnel, les deux catégories de trains roulent pratiquement à la même vitesse, avec un faible écart de l'ordre de 20 km/h. Dans le tunnel en revanche, à en croire la publicité - 200 voire 250 km/h -, l'écart passe à 100 et même à 150 km/h. Une différence de vitesse extrêmement coûteuse à gérer! Et surtout qui ne contribue en rien à la

réalisation de l'objectif prioritaire du transfert modal. Bien au contraire.

En bonne logique d'exploitation ferroviaire visant les coûts les plus bas possible sur un tel axe, désormais «*de plaine*», les trains de marchandises en transit devraient traverser la Suisse sans y faire un seul arrêt, un impératif d'autant plus important que l'on veut ces trains toujours plus longs et plus lourds. Tout arrêt engendre en effet des coûts inutiles.

Mais avec le concept actuel, tous les trains de marchandises en transit sont obligés, durant les trois quarts de la journée, de s'arrêter au moins deux fois: à l'entrée du tunnel, pour y être regroupés en «*batteries*» de trois unités en principe et, à la sortie, pour être dépassés par les trains voyageurs EC/IC qui les talonnent.

Ces nécessaires dépassements exigent les longues voies d'attente supplémentaires construites à chaque extrémité du tunnel. De plus, les trains lourds stationnant aux deux entrées redémarrent en affrontant une montée, légère certes, mais longue de près de 30 kilomètres. Effet du profil en long du tunnel en forme de circonflexe, afin de permettre l'écoulement naturel des eaux de la montagne. Dans ces conditions, les convois mettent de longues minutes pour atteindre leur vitesse de 100 km/h. Ainsi, à la cadence de plus de cent fois par jour pour les deux directions, les coûts d'exploitation de l'ensemble de

la ligne deviennent prohibitifs.

## **L'air fait de la résistance**

La résistance de l'air dans les deux tubes parallèles de 57 kilomètres du Gothard, qui peuvent contenir chacun simultanément jusqu'à cinq trains, se fait sentir au quotidien avec toute la force attendue ([DP 2135](#)). Cette forme d'obstacle pratique était prévue mais, du fait des contraintes de l'ancien horaire via la ligne de montagne, les essais effectués durant les deux semaines précédant la mise en service du tunnel de base n'ont pu mesurer la résistance de l'air qu'à deux reprises et durant quelques heures seulement. Malgré ces tests réduits au minimum, ils ont suffi à la mise en service du tunnel dès le 11 décembre. Pour le moment, la résistance de l'air est maîtrisée, d'une manière plutôt bancale.

Les capteurs de courant des engins de traction - les pantographes - sont les équipements les plus sensibles en la matière. On connaissait cette faiblesse depuis 2007, année des essais effectués avant la mise en service du tunnel du Lötschberg. Un train composé de sept voitures et d'une locomotive à chacune des extrémités avait vu le pantographe de la seconde arraché au moment d'atteindre les 220 km/h.

Mais le Lötschberg est moins long et dispose d'une section plus grande que le Gothard. Pour ce dernier, les contraintes sont donc plus sévères. Suite

aux nombreux essais effectués jusqu'à la fin octobre 2016, les CFF imposent des réductions de vitesse aux trains de voyageurs qui, selon les cas, circulent non pas à la vitesse «officielle» de 200 km/h mais à 180, à 160 ou même à 140 km/h seulement - vitesse à laquelle la résistance de l'air ne pose plus de problème aux délicats pantographes.

Heureusement, la technologie européenne avancée ETCS 2, combinée avec le sens d'anticipation des mécaniciens, permet de fluidifier ces éléments. Mais au prix de

temps de parcours dans le tunnel allongés de 1,9 à 7,3 minutes selon les cas. Du coup, dans le nouvel horaire 2017, les temps de parcours entre Chiasso et Bellinzone sont augmentés, dans les deux sens, de quelque 8 minutes par rapport à l'horaire 2016. Ainsi, pour les voyageurs partant de Zurich et de Milan, la stabilité de l'horaire est assurée selon les normes habituelles. Et ils pourront croire qu'ils ont approché les 200 km/h dans le plus long tunnel du monde... En fait, cette détente de l'horaire va bien au-delà de la résistance de l'air, comme on le

verra dans le prochain article.

Enfin, autre constat douloureux, l'expérience du premier mois d'exploitation démontre que la résistance de l'air implique, pour les trains de voyageurs, une consommation de courant supérieure de 20% à celle que demande la ligne de montagne. Cette réalité annonce aussi le coût exorbitant qui résulterait de l'entêtement à vouloir rouler à 250 km/h «*en cas de retard*». Une hérésie absolue! Et surtout, ce n'est pas pour ce genre de performance que le tunnel a été construit.

## Justice militaire et armée de milice

Félicien Monnier, Juge et soldat. Essai sur les fondements de la justice militaire suisse, Centre d'histoire et de prospective militaires, Pully, 2016

Adrien Fontanellaz - 10 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30754>

La justice militaire a récemment fait l'actualité, notamment avec la [condamnation de plusieurs ex-recrues](#) pour avoir violenté deux camarades ou encore à l'occasion de [l'ouverture d'un procès contre cinq gradés](#).

Portée aux nues par certains, vouée aux gémonies par d'autres, l'armée reste une institution dont les composantes sont parfois méconnues. Par exemple la justice militaire. Il est intéressant de rappeler que le parti socialiste suisse en revendiqua l'abolition et parvint en 1917 à faire aboutir

[une initiative](#) dans ce but, cependant refusée par le peuple et les cantons quatre années plus tard.

Il devient dès lors opportun de signaler la publication récente par le [Centre d'histoire et de prospective militaires](#) d'un ouvrage consacré à ce sujet: *Juge et soldat. Essai sur les fondements de la justice militaire suisse*.

Félicien Monnier, l'auteur de cet *opus*, est titulaire d'une maîtrise universitaire en droit suisse et assistant à l'Université de Lausanne. Il est aussi officier de milice et, pour

cette raison, ses thèses ne risquent guère de susciter l'assentiment d'un lecteur aux fortes convictions antimilitaristes. L'ouvrage a pourtant le mérite de placer l'histoire de cette institution dans le temps long puisque la justice militaire accompagne depuis ses débuts le long processus de maturation de l'armée suisse. Comme souvent, il faut, pour comprendre ce qui est, connaître ce qui fut.

Une partie considérable de cet essai de 150 pages est consacrée à l'objection de conscience, et aux évolutions

graduelles qui aboutirent à la situation actuelle. Alors que dans le code pénal militaire de 1851, toute non-entrée en service était assimilée à une désertion, qui pouvait être entre autres punie par la privation à vie des droits politiques, une ordonnance de 1917 admit qu'un individu puisse justifier une non-entrée en service.

Cet assouplissement ne se référait pourtant pas à l'objection de conscience, mais répondait au problème des Suisses de l'étranger placés dans l'impossibilité de se faire incorporer durant la première guerre mondiale. Le principe d'une objection de conscience ne fut formalisé que bien plus tard, en 1950. Il se limitait alors à la prise en

considération d'un conflit fondé uniquement sur les «*convictions religieuses*» d'un individu, avant que cette dernière notion ne soit étendue en 1967 aux «*convictions religieuses et morales*», puis, en 1991 aux «*valeurs éthiques fondamentales*».

Enfin, contexte post-guerre froide oblige, une loi fédérale sur le service civil est adoptée le 6 octobre 1995. En 2009, le principe de la preuve par l'acte entre en vigueur et débouche sur un triplement du nombre de demandes acceptées, dont le nombre passe de 1'632 en 2008 à 6'720 en 2009. En effet, le requérant n'est plus tenu de motiver son refus d'effectuer un service militaire: «*Les personnes astreintes au service militaire qui ne peuvent*

*concilier ce service avec leur conscience accomplissent sur demande un service civil de remplacement (service civil) d'une durée supérieure au sens de la présente loi.*» ([art. 1 de la loi](#))

*In fine*, l'ouvrage regorge donc d'informations susceptibles d'intéresser bien au-delà des *aficionados* des questions de défense puisqu'il touche des thèmes qui ont soulevé de vastes discussions politiques. Dans le même temps, il offre une contribution bienvenue au débat toujours actuel sur le principe de l'armée de milice, si consubstantiel du système suisse.

*Adrien Fontanellaz est membre du comité du Centre d'histoire et de prospective militaires.*

## «Business is business»

Donald Trump, l'Amérique et nous: songerie hivernale

---

Jean-Pierre Ghelfi - 16 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30806>

Une photo parue dans le [Tages-Anzeiger](#) du 9 janvier nous a donné l'envie d'aborder un sujet épineux: personne, aujourd'hui, n'est en état de dire jusqu'à quel point l'élection de Donald Trump (DT) représente une petite ou une grande calamité pour les Etats-Unis d'Amérique et pour le reste du monde – donc aussi pour notre pays, ses habitants et ses entreprises.

Cette photo reproduit l'affiche

provocante d'une plateforme politico-médiatique de la petite République du Monténégro pour marquer l'élection de DT en novembre 2016. Les portraits de Donald Trump et de Vladimir Poutine sont accompagnés du slogan «*Let's make the world great again - together*».

Le propos n'est pas de dire que cette affiche apporte de l'eau au moulin des multiples agences de renseignements

américaines qui se montrent convaincues que, d'une manière ou d'une autre, la Russie, sur ordre de son président, est intervenue dans le déroulement du processus électoral des Etats-Unis et serait ainsi, peut-être, parvenue à influencer le résultat du vote du 8 novembre. L'idée est plutôt de s'interroger sur la portée possible de l'élection d'un individu qui ne rentre dans aucun des canons connus et

expérimentés de la vie politique d'un pays (et, en l'occurrence, pas de n'importe quel pays!) et des relations internationales.

Quelles seraient les incidences possibles, pour la Suisse et ses habitants également, d'une politique qui serait exclusivement, sinon principalement, fondée sur les pratiques du *business*? Des pratiques qui paraissent imprégner chacune des fibres de DT, auquel le dessinateur-caricaturiste [Xavier Gorce](#) prête l'idée que «140 signes pour développer mes idées, c'est très suffisant.»

[Joëlle Kuntz](#), dans *Le Temps*, relève en particulier que les mots «Occident», «alliance», «alliés», «valeurs démocratiques», «droit international» et même «paix» ne sont jamais mentionnés dans les messages de DT. Elle ajoute: «L'Amérique «great again» se présente comme une île flottante dont le commandant envoie des signaux erratiques à des copains par-ci par-là, copains d'un jour, pas forcément de toujours, copains de fortune utiles à ébranler le monde plutôt qu'à le construire.»

Au fond, l'absence de ces termes dans les *tweets* de DT n'a pas de quoi surprendre. Ils n'appartiennent assurément pas au vocabulaire de base du *business*, lequel ne connaît guère que des compétiteurs ou des concurrents, des partenaires (mieux: *partners*) ou des associés. L'objectif ultime du *business* n'est pas la

paix, mais le profit. Le droit international et les valeurs démocratiques ne peuvent pas être une référence dans un milieu qui a l'habitude de l'affrontement dans des contextes de tensions permanentes, d'exclusions réciproques et d'une recherche constante de domination pour emporter le morceau (le *deal*).

A partir de ces constats, on se demande ce qui pourrait se passer si ce nouveau vocabulaire et ces nouvelles règles de la vie politique l'emportaient aux Etats-Unis d'Amérique. La première puissance économique parviendrait-elle à imposer un nouvel ordre économique auquel de très nombreux autres pays devraient se plier, *nolens volens*?

En particulier il n'est pas exclu que la première période du mandat de DT soit marquée par des réussites suffisantes pour lui permettre de valider auprès de l'opinion publique américaine la pertinence de ses options. Si cette hypothèse se vérifiait, il est concevable et même prévisible que les électeurs de nombreux pays dans le monde pourraient considérer qu'ils doivent, eux aussi, en passer par là. Dans ce cas, ces pays devraient revoir de fond en comble leur politique économique, ce qui ne manquerait pas de modifier leurs rapports avec les autres nations.

Ce scénario aurait un impact direct sur la Suisse. Pourrions-nous échapper à une refonte substantielle de nos relations

extérieures? L'Union européenne parviendrait-elle sans dommage à faire face à ce nouveau contexte? Ne parlons pas de la Chine qui paraît être dans le viseur du nouveau locataire de la Maison-Blanche. Et la Russie pourrait-elle vraiment se fier à un *deal* avec DT?

Vu sous l'angle strictement commercial (*business*), les *tweets* de DT n'ont pas vraiment lieu de (nous) surprendre. Etre, tenter d'être ou se faire passer pour le meilleur et/ou le plus fort est une attitude courante et normale dans le monde des affaires. C'est une manière de prendre un pas d'avance sur la concurrence et d'espérer ainsi parvenir à emporter le morceau. C'est très exactement ce que fait, ou tente de faire, le président des Etats-Unis dès le 20 janvier.

DT n'a-t-il pas formulé le projet de favoriser les exportations en réduisant les impôts sur les entreprises et en taxant lourdement les importations, sans considération pour les normes internationales ni pour les accords conclus dans le cadre d'organisations telles que l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)? De telles intentions découlent d'une vision commerciale de rapports concurrentiels entre entreprises, bien éloignée d'une conception un tant soit peu pacifiée et équilibrée des relations économiques internationales.

Il est très vraisemblable que le mot «*équité*» ne figure pas davantage dans les *tweets* de DT. Ce terme n'appartient pas non plus à son langage habituel. La Suisse, petit pays, serait particulièrement menacé si les règles internationales péniblement mises en place ces dernières décennies étaient jetées par-dessus bord.

On peut tenter de se rassurer en disant que ce n'est pas l'homme qui fait la fonction de président des Etats-Unis, mais l'inverse, et que, dès lors, DT abandonnera progressivement son rôle de *businessman* pour endosser celui de dirigeant politique un tant soit peu responsable. Mais on est aussi en droit de douter qu'il évolue

dans ce sens, du moins suffisamment pour éviter un chaos international potentiel. Il a tellement envie de prouver qu'il est le meilleur et que les Etats-Unis et le monde attendaient depuis toujours un individu de sa trempe disant enfin les choses comme elles sont, et comment elles auraient déjà dû être dites depuis longtemps!

Ce qui nous amène à une conclusion toute provisoire. Si les nouveaux concepts de la politique commerciale des Etats-Unis propagés par les *tweets* de DT devaient progressivement s'imposer, notre neutralité helvétique serait de peu d'aide pour mettre les entreprises et les salariés à l'abri de l'onde de

choc qui se prépare. Désunie comme elle l'est actuellement, l'Union européenne pourrait avoir de sérieuses difficultés à contrecarrer les projets de la nouvelle administration américaine.

Le pire n'est cependant jamais certain. L'Union européenne ne constitue-t-elle pas, malgré tous les défauts que certains prennent plaisir à relever, le seul contrepois susceptible d'éviter que le chaos ne s'installe dans le monde, en particulier dans les relations transatlantiques?

Comment ne pas continuer de suivre attentivement ce dossier passionnant... sur le plan de la réflexion!

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Les électriciens en quête de subventions**

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/es-bleibt-nur-die-subventionierung/story/17521878>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160498>

<http://www.infosperber.ch/Dossier/Die-Politik-der-Stromkonzerne>

<http://www.infosperber.ch/Umwelt/Die-Alpiq-Bosse-kassieren-weiterhin-schamlos-ab>

### **Gothard: après l'exploit, l'exploitation (1/2)**

<https://www.domainepublic.ch/articles/29915>

### **Justice militaire et armée de milice**

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Recrues-condamnees-pour-un-bizutage-extr-me-23247538>

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/officier-b-expert-passionne-tir-accuse-detre-escroc/story/13988371>

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis14.html>

<http://www.militariahelvetica.ch/fr/chpm/>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19950281/index.html#a1>

### **«Business is business»**

<http://www.tagesanzeiger.ch/ausland/amerika/der-kreml-waehlte-trump/story/17919256>

<http://xaviergorce.blog.lemonde.fr/2017/01/12/few-words/>

<https://www.letemps.ch/opinions/2017/01/10/preparation-antisismique>